

2024/.....  
Parafe

**DELIBERATION N°436**

**OBJET : ACQUISITION ET INTÉGRATION AU DOMAINE PUBLIC DE LA RUE BONAPARTE**

Entendu l'exposé de Monsieur le maire ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-29 ;

Vu le code de l'urbanisme, notamment l'article L 318-3 ;

Vu le code de la voirie routière et notamment son article L 141-3 ;

Vu la demande formulée par la Société France Pierre 2 ;

Vu le plan de situation : concernant la voie cadastrée section AR, n°188, 191, 195, 196 et 197 ;

Considérant que l'opération envisagée n'a pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par les voies et ne nécessite pas d'enquête public préalable,

**APRES EN AVOIR DELIBERE ;**

**LE CONSEIL MUNICIPAL ;**

**APPROUVE** l'acquisition de la rue BONAPARTE à titre gracieux ;

**APPROUVE** son classement dans le domaine public communal ;

**AUTORISE** Monsieur le maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'aboutissement de cette opération.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus  
Ozoir-la-Ferrière le 7 février 2024

La secrétaire de séance,  
Josyane MÉLÉARD.



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus  
Ozoir-la-Ferrière le 7 février 2024

Le Maire,  
Jean-François ONETO.



REÇU EN PREFECTURE

le 12/02/2024

Application agréée E-legalite.com

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FÉVRIER 2024

Conseillers en exercice :	35
Présents :	25
Absents :	10
Pouvoirs :	08
Votants :	33

Convoqués le : 31 janvier 2024

L'an deux mil vingt-quatre le sept février à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la présidence de Monsieur Jean-François ONETO, maire.

**PRESENTS :** Monsieur Jean-François ONETO, Madame Josyane MELEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Christine FLECK, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Ziain TADJINE, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Espérance AUDINEAU, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Indira GOKOUL, Madame Françoise MILLET, Madame Chantal LAÏK/CLAVERO, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Madame Valérie BOURGUIGNON, Madame Laëtitia DEVRIENDT, Madame Antoinette JARRIGE, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Aline PALOMARES, Madame Lucie CZIFFRA.

**ABSENTS :** Madame Nathalie RUCHMANN, Monsieur Malek BENSAL.

**ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :**

Madame Isabelle DUPUIT	à	Monsieur Cyril GHOZLAND
Madame Anne-Marie CADART	à	Madame Chantal BOURLON
Monsieur Emmanuel CLEMENT	à	Madame Christine FLECK
Monsieur Patrick SEMBLA	à	Monsieur Ziain TADJINE
Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA	à	Monsieur Jean-François ONETO
Monsieur Jean-Pierre BARIANT	à	Madame Antoinette JARRIGE
Madame Béatrice LAINÉ	à	Madame Valérie BOURGUIGNON
Monsieur Manuel MACHADO	à	Madame Laëtitia DEVRIENDT

Monsieur le maire déclare la séance ouverte et le conseil municipal désigne à l'unanimité, Madame Josyane MÉLÉARD, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.